

OBSERVATIONS DU PUBLIC

Permanence du 19 Mai 9^h 12^h.

n° obs 1

CHIARAMONTI Claudia, Viersak. [claodiachiaromonti@free.fr]

Après avoir appris que la Creuse était en surproduction électrique, qu'il y avait même à Evaux-le-Bais un poste de destruction de l'électricité, je ne perçois pas la pertinence de ce projet éolien. Je sais également que lors des recours juridiques, il est mis de + en + en avant l'indice de saturation visuelle, ou d'encerclement, ce qui me semble-t-il est le cas ici. Je reste dubitative sur la fiabilité des enquêtes sur la faune & la flore et leurs valeurs réelles, effectives.

Pour ces différents points, je ne suis pas pour la réalisation de ce projet éolien sur la Commune de Noubaux, voisine de ma commune de résidence. Malgré l'aspect financier qui reste toujours attrayant pour une commune il est primordial de garder une cohérence dans l'équilibre des implantations locales, départementales et nationales. Et tant que les vraies informations ne sont pas toutes diffusées il est difficile de se positionner efficacement, même s'il est tout autant difficile d'arriver à trouver des compromis entre les différents acteurs pour ou contre ces projets. Des réunions sont à organiser afin de faire circuler les éléments importants et d'informer sur tous les aspects entrant en ligne de compte. Démocratie oblige.